

LA POLITIQUE QUALITE

Les 5 axes prioritaires

**APPROFONDIR LA
DEMARCHE
D'AMELIORATION
CONTINUE DE LA
QUALITE**

**FAIRE VIVRE LA CULTURE
QUALITE ET FAVORISER LA
PARTICIPATION DE TOUS
LES ACTEURS**

- ✓ Poursuivre et amplifier la culture Qualité
- ✓ Définir et mettre en œuvre la politique d'évaluation partagée par tous
- ✓ Développer et pérenniser le recueil structuré d'indicateurs Qualité
- ✓ Poursuivre la sensibilisation des agents aux gestes éco-responsables

**DEFINIR ET METTRE EN
OEUVRE UNE POLITIQUE
GLOBALE DE GESTION
DES RISQUES**

**DEVELOPPER LA CULTURE
SECURITE EN PRENANT EN
COMPTE LE RISQUE
D'ERREUR**

- ✓ Renforcer la lutte contre les infections nosocomiales
- ✓ Assurer et développer la coordination des vigilances sanitaires
- ✓ Poursuivre la gestion des fiches d'événements indésirables liés aux soins
- ✓ Sécuriser et améliorer la prise en charge médicamenteuse du patient

**AMELIORER LA QUALITE
DE L'ECOUTE DU
PATIENT ET DE SON
ENTOURAGE**

**PROMOUVOIR LA
CONNAISSANCE ET LE
RESPECT DES DROITS DU
PATIENT ET DE SON
ENTOURAGE**

- ✓ Augmenter la satisfaction des patients en essayant de prévenir les plaintes et les contentieux au travers de la CDU
- ✓ Respecter le droit à l'information du patient
- ✓ Poursuivre la démarche de réflexion éthique et de prise en charge palliative
- ✓ Développer la prise en compte par les professionnels du respect des droits du patient

**FAVORISER LA
PROFESSIONNALISATION
DES AGENTS POUR
AMELIORER LEUR
RECONNAISSANCE AU
SEIN DES UNITES**

**DEVELOPPER POUR
CHAQUE AGENT LE BIEN-
ETRE ET LA SECURITE AU
TRAVAIL**

- ✓ Professionnaliser les organisations par le renforcement des compétences
- ✓ S'assurer du respect de la réglementation en matière de sécurité du personnel
- ✓ Poursuivre une politique de ressources humaines facilitant le dialogue social et les conditions de travail (COFIL QVT)
- ✓ Mettre en œuvre le parcours professionnel des carrières et de la rémunération (PPCR)

**DEVELOPPER DES OUTILS
PERMETTANT
D'ASSURER LA
TRACABILITE ET LA
SECURITE DES SOINS**

**POURSUIVRE
L'INFORMATISATION DU
DOSSIER PATIENT ET LA
REORGANISATION DE LA
PRISE EN CHARGE
MEDICAMENTEUSE**

- ✓ Faire le lien entre le dossier patient informatisé et la réglementation inhérente à la sécurité des soins
- ✓ Mettre en place la dotation nominative dans les services
- ✓ Organiser la préparation des piluliers à la pharmacie
- ✓ Veiller au respect de la confidentialité des données du dossier patient